

## ARRETE MUNICIPALE N°89/2019

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES ECOLES

(Ecole Maternelle La Source et Ecole Primaire Jean Moulin)

Le Maire de PORCELETTE,

VU le Code de l'Éducation et notamment son article L 521 – 3,

Vu la construction du nouveau groupe scolaire sis, place de la Maire,

Vu qu'il convient de déménager les deux écoles (maternelle et primaire) afin d'intégrer le nouveau groupe scolaire

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup> :** En raison des déménagements des écoles vers le nouveau groupe scolaire, sis Place de la Mairie à Porcelette, **le lundi 6 janvier 2020 et le mardi 07 janvier 2020, l'Ecole Maternelle de la Source et l'Ecole Primaire Jean Moulin seront exceptionnellement fermées.**  
**La rentrée scolaire est reportée au jeudi 09 janvier 2020.**

**Article 2 :** Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- Monsieur L'Inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription de SAINT AVOLD Ouest,
- Madame Nathalie LEONARD, Directrice des écoles
- Mme Amanda HAMANT, présidente des parents d'élèves

Fait à PORCELETTE, le 12 décembre 2019



Le Maire :  
Eddie MULLER

